



Union européenne
Politique régionale

Les régions, actrices du changement économique

FR



**Partager
l'excellence**

Février 2008

Commission européenne, DG Politique régionale
Unité B1- Information, Communication et relations extérieures

Ana-Paula Laissy

Avenue de Tervueren 41, B-1040 Bruxelles

Fax: +32 2 29-66003

regio-info@ec.europa.eu

http://ec.europa.eu/regional_policy

© Communautés européennes, 2008

La reproduction est autorisée sous réserve de la mention de la source.

Printed in Belgium

Les textes de cette publication n'engagent nullement la Commission.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.

Photos: © CE - DG REGIO



Sommaire

Avant-propos	5
---------------------------	----------

Les régions, actrices du changement économique en 2007: travailler ensemble aux fondements du succès	6
---	----------

Le stade de la programmation: établir la passerelle à double sens	6
---	---

Procédures transparentes: modalités de fonctionnement du volet accéléré (Fast Track)	7
--	---

Communication accrue: deux conférences «Les régions, actrices du changement économique» et le site web «Les régions, actrices du changement économique»	8
--	---

Régions, actrices du changement économique en 2007: Projets pilotes Fast Track	10
---	-----------

Groupes liés dans toute l'Europe – Un réseau européen d'excellence pour la gestion, l'adéquation et la promotion des groupes	10
---	----

MILE: La gestion des migrants et l'intégration au niveau local - Villes et Régions	11
--	----

URBAMECO: Créer la compétitivité et la cohésion sociale dans les quartiers urbains défavorisés	12
--	----

Prix RegioStars 2008	13
-----------------------------------	-----------

Avant-propos

Les régions et les villes européennes recèlent un potentiel de leaders mondiaux et d'innovateurs qui donnent le ton dans tous les thèmes couverts par l'agenda de Lisbonne pour la croissance et l'emploi comme l'innovation, la recherche, l'exploitation des énergies renouvelables, les transports durables et la santé, pour n'en citer que quelques uns. L'un des principaux objectifs de la politique de cohésion est de favoriser le partage de l'excellence présente dans les régions et les villes aux quatre coins de l'Europe.

L'initiative «Les régions, actrices du changement économique» a été lancée le 8 novembre 2006 et réunit des outils clés pour atteindre cet objectif. Elle vise à assurer le partage, le plus large possible, du gisement d'expériences et de bonnes pratiques identifiées dans les régions d'Europe dans une vaste gamme de domaines politiques et à en favoriser la pleine exploitation en vue de promouvoir la compétitivité, la croissance et la création d'emplois. Cette conférence sur le thème «Les régions, actrices du changement économique – Partager l'excellence» est la deuxième conférence annuelle de printemps organisée conjointement par la Commission et le Comité des régions.

Elle marque un peu plus d'une année de mise en œuvre et nous offrira, pour la première fois, l'occasion de reconnaître les bonnes pratiques dans les régions, grâce à la présentation des prix RegioStars 2008.

Une réalisation majeure de cette première année de mise en œuvre aura été l'adoption des deux programmes visant à soutenir les activités de réseau de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» (INTERREG IVC et URBACT II) et des programmes Convergence, Compétitivité régionale et emploi et Coopération territoriale. L'intégration des bonnes idées et pratiques émanant des programmes de mise en réseaux, sera assurée par le biais de ces derniers programmes. L'année 2007 a également vu les programmes INTERREG IIIC et URBACT I prendre l'initiative, en partenariat avec la Commission, pour tester certains aspects de l'approche accélérée (Fast Track) avec des crédits non consommés, offrant ainsi une expérience précieuse pour la mise en œuvre du volet accéléré dans tous les programmes couvrant la période de programmation 2007–2013. Enfin, et ce n'est pas le moins important, la Commission a pris des dispositions internes de manière à lui permettre d'offrir son soutien à un certain nombre de réseaux Fast Track qui entreront en service courant 2008.

Les premiers appels à projets des programmes INTERREG IVC et URBACT II sont désormais clôturés et les procédures de sélection des programmes sont en cours. Les premiers projets relevant de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» débiteront, pour INTERREG IVC, dès début de l'été, et pour URBACT II, d'ici l'autonome. Lors de cette conférence, notre principal objectif sera de réunir un forum pour nous aider à préparer ce travail et, en particulier, le travail dans le cadre des projets Fast Track, pour démontrer comment il est possible de traduire les bonnes idées émanant des activités des réseaux en programmes et en politique. Nous souhaitons mettre en avant les synergies positives qui peuvent se créer entre participants à des réseaux et responsables qui décident de projets d'investissement dans le contexte de la politique de cohésion. Nous espérons qu'après cette conférence, vous en saurez davantage sur le partage de l'excellence et que vous serez convaincus de la valeur qu'il y a à déployer ces efforts supplémentaires pour traduire les bonnes idées en actions.



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'D. Hübner'.

Danuta Hübner

Commissaire chargée de la politique régionale

Les régions, actrices du changement économique en 2007: travailler ensemble aux fondements du succès

Les régions, actrices du changement économique: partenariat en action

Le 8 novembre 2006, la Commission a adopté la communication intitulée «Les régions, actrices du changement économique»¹ qui vise à relever les principaux défis auxquels l'Europe est confrontée et à renforcer le lien entre l'échange des bonnes pratiques générées dans le cadre des programmes de coopération interrégionale (INTERREG IVC) et de développement urbain (URBACT II), et le principal organisme de financement des programmes opérationnels Convergence, Compétitivité régionale et emploi et Coopération territoriale européenne.

En prémisses à la réalisation de ces objectifs, l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» introduit les quatre éléments suivants:

- identification de 30 **thèmes** centrés sur la modernisation économique et l'agenda renouvelé de Lisbonne. les régions seront invitées à concevoir et à structurer leurs réseaux autour de ces thèmes, (libres à elles, le cas échéant, d'en choisir d'autres);
- l'accent est mis sur une **passerelle à double sens** entre les activités thématiques de réseaux et les grands programmes des Fonds structurels (Convergence, Compétitivité régionale et emploi et Coopération territoriale européenne);
- un **effort de communication accru**, notamment la tenue d'une conférence annuelle, la remise de prix annuels de l'innovation (RegioStars) et la présentation d'exemples de bonne pratique;
- un **volet accéléré** (FastTrack) qui permettra à un certain nombre de réseaux financés au titre des programmes de coopération interrégionale (INTERREG IVC) et de développement urbain (URBACT II) de bénéficier de l'expertise de la Commission européenne. La participation aux réseaux des autorités de gestion des grands programmes et l'engagement concret de partenaires des réseaux à la passerelle à double sens constitueront des conditions essentielles du «volet accéléré» garantissant l'intégration active des idées de meilleure pratique dans les grands programmes.

L'année 2007 était la première année complète de mise en œuvre de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique». L'un des objectifs majeurs de cette première année était de garantir des conditions optimales pour la mise en œuvre de cette initiative via les programmes de la politique régionale européenne pour la période 2007–2013. La collaboration entre la Commission, les États membres, les régions et d'autres partenaires, notamment le Comité des régions, devait permettre de s'assurer de la pleine intégration de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» au stade de la programmation, que la Commission est en mesure d'offrir son appui aux réseaux Fast Track, dans la mesure où elle peut apporter la meilleure valeur ajoutée, et que l'initiative bénéficie d'une large diffusion pour stimuler la participation d'un maximum de régions et mettre en avant des projets de haute qualité relatifs à la création de réseaux pour les programmes INTERREG IVC et URBACT II.

Le stade de la programmation: établir la passerelle à double sens

Les activités de mise en réseaux de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» et l'application de son volet accéléré seront assurées via les programmes INTERREG IVC et URBACT II; quant aux activités d'intégration relevant de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique», elles seront assurées par le biais des programmes Convergence, Compétitivité régionale et emploi et Coopération territoriale.

Le cadre de programmation pour l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» a été établi avec succès en 2007. Le programme INTERREG IVC a été adopté le 11 septembre 2007 et le premier appel à projets a été lancé le 21 septembre 2007 (date limite de dépôt des dossiers: 15 janvier 2008). Le programme URBACT II a été adopté le 2 octobre 2007 et le premier appel à projets a été lancé le 21 décembre 2007 (date limite de dépôt des dossiers: 15 février 2008). Ces deux programmes opérationnels ont parfaitement intégrés les thèmes prioritaires de l'initiative «Les régions, actrices du



Coopération transfrontalière en matière de culture de légumes, Ravensburg, Allemagne.

¹ COM(2006) 675/SEC(2006) 1432 du 8 novembre 2006



Prise en charge des tout petits après l'école, Glasgow, Royaume-Uni.

changement économique» (23 dans INTERREG IVC et 7 dans URBACT II) et la possibilité de financer des réseaux Fast Track.

La majorité des grands programmes Convergence, Compétitivité régionale et emploi, et Coopération territoriale a été adoptée avant fin 2007. Parmi ces programmes, 130 prévoient une clause spéciale concernant l'initiative «Les régions, actrices du changement économique», alors que de nombreux autres programmes, de par leur portée, peuvent faciliter l'intégration des résultats découlant des activités de réseau. Cela signifie qu'il y a une volonté et un potentiel immense pour prendre les bonnes idées émanant des programmes de réseaux et de les traduire en actions concrètes financées par le biais des grands programmes.

Procédures transparentes: modalités de fonctionnement du volet accéléré (Fast Track)

La Commission a attentivement écouté les observations émanant des États membres, des régions et d'autres partenaires et a accompli un travail considérable durant l'année 2007, afin de s'assurer du fonctionnement clair et transparent de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» et du soutien de la Commission à ces réseaux, dans la mesure où elle peut apporter la meilleure valeur ajoutée.

Les procédures habituelles des programmes s'appliqueront pour la sélection des projets éligibles à un financement au titre des programmes INTERREG IVC et URBACT II. Chaque projet soumis sera traité, selon le programme concerné, sur la base des critères de qualité définis par le comité de suivi. Parallèlement, tous les membres du comité de suivi, y compris la Commission, auront accès aux projets soumis.

Pour identifier les projets Fast Track auxquels elle participera et offrira son soutien, la Commission a élaboré quelques questions d'évaluation qui nous serviront d'orientations tout au long de la procédure. Ces questions figurent sur le site web «Les régions, actrices du changement économique» et il y sera recouru de manière flexible pour identifier les projets pertinents pour le volet accéléré.

Les deux volets parallèles, à savoir la sélection des projets aux fins de financement par les organismes du programme concerné, d'une part, et l'examen par la Commission des projets devant bénéficier de son soutien, d'autre part, seront réunis lors de la décision des comités de suivi sur les projets. Les comités de suivi sauront à l'avance si les projets qu'ils retiennent relèveront du volet accéléré ou pas.

L'une des questions d'analyse à utiliser par la Commission pour l'aider à orienter son choix des réseaux qui bénéficieront de son soutien concerne le thème dans le cadre duquel le projet de réseau est soumis. La Commission tient tout particulièrement à s'assurer qu'elle offre son soutien aux thèmes et aux réseaux auxquels elle peut apporter la meilleure valeur ajoutée. Au cours de l'année 2007, et compte tenu des caractéristiques particulières des deux programmes de réseaux, elle a procédé à un exercice interne en vue de choisir environ la moitié des 30 thèmes sur lesquels elle souhaiterait tout particulièrement offrir un soutien aux réseaux au cours du premier cycle d'appels:

- Améliorer la qualité de l'air
- Privilégier une économie à faibles émissions de carbone
- Œuvrer pour la santé des citoyens
- Transports urbains

- Logements peu consommateurs d'énergie
- Mobiliser les régions sur le contrôle de leur environnement et de leur sécurité
- Améliorer la capacité des régions en matière de recherche et d'innovation
- Accélérer la mise sur le marché des projets innovants
- Assurer de meilleures connexions entre régions grâce aux technologies de l'information
- Relever le défi démographique
- Intégrer les jeunes en difficulté
- Accueillir les populations immigrées et faciliter leur intégration sociale
- Valoriser les zones côtières
- Tirer profit des mers et des océans
- Parvenir à un développement urbain durable
- Réinvestir les zones laissées en friche



Nouvel hôpital offrant un large éventail de soins de santé, Viseu, Portugal.

Vu le caractère parfois relativement général de la description des thèmes dans le document de travail des services de la Commission, la Commission s'est attachée à spécifier les domaines des thèmes sélectionnés pour lesquels la création de réseaux Fast Track présenterait, selon elle, un intérêt particulier. Les services de la Commission ont également identifié, sur la base d'un échantillon de projets existants, des réseaux et des documents source susceptibles de stimuler les partenaires potentiels à créer des projets de mise en réseau. Pour chacun des thèmes précités, la Commission a donc créé une fiche thématique que l'on peut consulter sur le site web RACE.

Cette liste de thèmes n'est cependant pas exclusive, et la Commission est tout à fait disposée à offrir son soutien à des projets couvrant d'autres thèmes, si elle estime être en mesure d'apporter une valeur ajoutée.

Communication accrue: deux conférences «Les régions, actrices du changement économique» et le site web «Les régions, actrices du changement économique»

Deux conférences se rapportant à l'initiative «Les régions, actrices

Questions d'analyse Fast Track

(Les questions et les commentaires les concernant sont disponibles sur la page web RACE, sous la rubrique «Thèmes et Réseaux»)

Question

Thèmes de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique»

- Le projet de partenariat repose-t-il sur un thème couvert par l'initiative «Les régions, actrices du changement économique»?
- Le thème couvert par l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» a-t-il été choisi comme l'un des premiers thèmes à mettre en œuvre?
- Le projet contribue-t-il aux objectifs de la politique de cohésion?
- Au stade actuel, la Commission est-elle en mesure d'offrir son engagement actif et son expertise sur ce thème particulier?

Couverture élargie et échange d'expériences

- Combien de régions le partenariat réunit-il?
- Une bonne couverture du territoire de l'Union européenne est-elle assurée?
- Les partenaires ont-ils adopté une approche cohérente?
- Certains des partenaires ont-ils déjà collaboré précédemment à un projet de réseau?

Passerelle à double sens

- Chacun des partenaires propose-t-il d'inclure des concepteurs de politique et des décideurs dans sa délégation?
- Chacun des partenaires propose-t-il d'inclure des responsables du suivi dans les programmes régionaux?
- Les programmes Convergence et Compétitivité prévoient-ils un lien spécifique aux activités de réseau proposées dans chaque région partenaire?
- Le partenaire de projet est-il membre du comité de suivi du programme concerné?
- Des méthodes de travail qui débouchent sur l'intégration dans le sens des Fonds structurels sont-elles prévues, comme par exemple, des plans d'actions et l'établissement de rapports qui débouchent sur l'application d'idées, d'instruments, etc. via les programmes Convergence et Compétitivité, ou d'autres programmes?

Transparence et communication

- Une méthode de travail transparente est-elle prévue?
- La proposition de projet met-elle clairement l'accent sur la communication et la diffusion?
- Quelles sont les activités de communication prévues?

du changement économique» ont eu lieu en 2007. L'objectif de ces deux événements était de mettre en avant les thèmes grâce auxquels la politique de cohésion peut favoriser la modernisation de

l'agenda de Lisbonne, apporter des exemples de bonne pratique et offrir une occasion aux autorités de gestion des Fonds structurels de tirer parti des expériences.

Réponses de la politique régionale aux défis démographiques (25 et 26 janvier 2007)

L'ambition de cette conférence était de sensibiliser à la question de l'évolution démographique comme moteur du changement économique, et de démontrer comment la politique régionale européenne et ses instruments peuvent permettre aux régions européennes de répondre aux défis et de tirer au maximum parti des possibilités offertes par les changements démographiques. Parmi les intervenants clés figuraient les commissaires M^{me} Hübner et M. Špidla, le président du CESE, M. Dimitriadis, et le président du Comité des régions, M. Delebarrele, ainsi que des ministres et experts des États membres et des régions. Pendant la conférence, un représentant d'Eurostat a annoncé les dernières projections démographiques sur 25 ans, alors que le Comité des régions a lancé une boîte à outils «indicateurs de dimension vieillissement».

Renforcer la compétitivité par des technologies et produits innovants et des communautés prospères (7 et 8 mars 2007)

L'objectif de la conférence était de faciliter l'échange de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, au niveau régional, par le biais des instruments de cohésion. Par le biais d'un «forum d'échange et de création de réseaux» organisé en collaboration avec la région française Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Comité des régions, cet événement a permis aux participants d'échanger leurs savoirs et de créer des réseaux. Les neuf ateliers, qui ont mis en valeur des exemples de bonne pratique et de bonne gouvernance dans le cadre de la politique régionale européenne, s'articulaient autour de trois thématiques:



Bruxelles, mars 2007, la commissaire Danuta Hübner rencontre les représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- petites et moyennes entreprises, transfert de technologies et gouvernance;
- technologies, produits et marchés innovants pour une croissance durable; et
- des villes et des régions plus performantes pour les entreprises et les citoyens.

Cette conférence, la première des conférences annuelles de printemps dans le cadre de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique», a été marquée par le lancement des «RegioStars 2008», les prix récompensant les projets régionaux innovants, l'objectif étant d'identifier les bonnes pratiques innovantes en matière de développement régional dans les régions de l'UE.

Site web «Les régions, actrices du changement économique»

2007 a vu le lancement du site «Les régions, actrices du changement économique» qui est régulièrement mis à jour. L'intégralité de la documentation relative à cette initiative et aux événements organisés sous ses auspices figure sur le site qui comprend également les rubriques consacrées aux questions souvent posées et à des informations sur les thèmes et réseaux de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique».

La rubrique RegioStars contient des informations sur les prix, les critères, les projets soumis, le jury et les procédures de sélection. Les noms des lauréats des prix RegioStars seront publiés sur le site, le deuxième jour de la conférence, à savoir le 26 février.

Enfin, le site web contient une page consacrée aux analyses de cas destinées aux gestionnaires de projets de bonne pratique dans la période 2000–2006. Les 40 premières analyses de cas provenant de programmes proposant des actions innovantes publiées sur ce site en 2007 seront ajoutés courant 2008 aux analyses de cas de tous les candidats retenus dans le cadre de RegioStars et à bien d'autres relevant de programmes au titre des objectifs 1 et 2.

Adresse du site Internet:

http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperation/interregional/ecochange/index_fr.cfm



Éoliennes à Cerova, Slovaquie.

Régions, actrices du changement économique en 2007: Projets pilotes Fast Track

Au cours de l'année 2007, les programmes INTERREG IIIC Ouest et URBACT I ont pris l'initiative, en partenariat avec la Commission européenne, de tester certains aspects de l'approche accélérée avec des crédits non consommés, offrant ainsi une expérience précieuse pour la mise en œuvre de volet accéléré dans tous les programmes de la période de programmation 2007–2013. Cette phase d'expérimentation a été réalisée par un projet mené dans le cadre du programme INTERREG IIIC Ouest - CLOE (Clusters Linked Over Europe) - et deux autres projets menés dans le cadre des programmes URBACT I - MILE (Managing migration and Integration at local LEvel) et URBAMECO (Creating Competitiveness & Social Cohesion in Deprived Urban Areas). Ces trois projets s'appuyaient sur l'expérience de projets existants financés par les programmes INTERREG IIIC et URBACT I et s'attachaient à tester les aspects suivants du volet accéléré:

- élargir le partenariat, en particulier aux partenaires issus des nouveaux États membres;
- établir la passerelle à double sens en assurant la participation des autorités de gestion; et
- élaborer des méthodologies permettant de traduire les bonnes idées en actions par le biais des grands programmes Convergence, Compétitivité régionale et emploi, et Coopération européenne territoriale.

Clusters Linked Over Europe (CLOE) – A European Network of Excellence for Cluster Management, Matching and Promotion (Groupes liés dans toute l'Europe – Un réseau européen d'excellence pour la gestion, l'adéquation et la promotion des groupes)

CLOE était un projet INTERREG IIIC mené sous la direction de l'Office de développement économique de la ville de Karlsruhe qui a pris de l'importance grâce à son travail de développement et de mise en réseau s'articulant autour de groupes («clusters»). Le projet a notamment élaboré un manuel consacré à la gestion des groupes intitulé «Cluster Management Guide - Guidelines for the Development and Management of Cluster Initiatives» qui donne un aperçu des tâches essentielles à réaliser dans le cadre de la gestion de groupe; il est destiné à aider les acteurs régionaux, les responsables de groupe et de projet ainsi que leur personnel d'appui, à créer et gérer les activités de groupe.

Ce projet a été prolongé et, en mars 2007, un budget supplémentaire de 800 000 EUR (472 000 EUR du FEDER) lui a été alloué par le comité de suivi d'INTERREG Ouest IIIC; en l'occurrence, la volonté affichée était d'accroître le nombre de représentants issus des nouveaux États membres, d'élargir le partenariat pour créer des délégations



Formation des travailleurs dans la production de double vitrage, Petrosani, Roumanie.

élargies (intégrer les autorités de gestion) et d'établir des plans d'action, afin de s'assurer que les résultats des activités de réseau se traduisent en actions par le biais des grands programmes.

Plusieurs services de la Commission (directions générales «Politique régionale», «Entreprises», «Recherche» et «Société de l'information») étaient engagés au processus dans des partenariats s'agissant des aspects suivants: analyser le programme de travail, soutenir la participation des autorités de gestion et aider à assurer les liens avec les programmes opérationnels pertinents, l'objectif étant d'élaborer un plan d'action pour chaque région en vue de soutenir la création ou le renforcement de groupes, notamment une analyse des besoins financiers.

Onze nouveaux partenaires, principalement issus des nouveaux États membres, ont rejoint les sept partenaires européens initiaux afin de participer à cette expérimentation. Parmi ces nouveaux partenaires (Bulgarie, Hongrie, Lituanie, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni et Slovénie) figuraient un centre d'innovation, des agences de développement régional et des autorités régionales et municipales.

Une fois les nouveaux partenaires identifiés, les responsables de la direction générale «Politique régionale» ont contribué de manière notable à établir la participation des autorités de gestion et le lien avec les programmes opérationnels pertinents, autant pour les partenaires initiaux que les nouveaux partenaires, notamment dans les cas où le partenaire au projet éprouvait certaines difficultés à établir les contacts indispensables.

Aux fins de renforcement de ces liens, les partenaires du projet ont également élaboré un protocole d'accord bilatéral qui stipule que le partenaire du projet et l'autorité de gestion prennent les dispositions qui s'imposent pour que les meilleures pratiques résultant du travail dans le cadre du projet CLOE soient intégrées aux programmes Convergence ou Compétitivité régionale et emploi, selon le cas (par exemple grâce à la participation du projet à la(ux) réunion(s) du comité de suivi du programme concerné). La majorité des 18 partenaires européens et des autorités de gestion ont signé leurs protocoles d'accord bilatéraux respectifs lors de la manifestation de haut niveau organisée par le Land allemand du Bade-Wurtemberg et qui s'est tenue le 19 septembre 2007 à Bruxelles.

Par souci de transparence des procédures et des activités du réseau, comme souligné dans la communication «Les régions, actrices du changement économique», la direction générale «Politique régionale» a demandé au partenaire chef de file de prévoir une rubrique spéciale sur le site web du projet CLOE consacré à son travail dans le cadre de son projet pilote Fast Track. Dans cette nouvelle rubrique figurent les partenaires et les régions, le programme de travail des CLOE, les rapports d'étape, des documents de recommandations et des plans d'action, ainsi que des informations concernant toutes les manifestations organisées dans le cadre du projet CLOE, ouvertes à tout participant intéressé.

Bilan: Si le processus ne s'est pas révélé évident, il a eu le mérite de démontrer les avantages qu'il y a à établir des relations étroites au sein des régions et entre elles, avec leurs représentants et les services de la Commission. L'organisation parallèle de réunions «régulières» supplémentaires ou de «comités de pilotage» et de séminaires CLOE s'est révélée stérile; en effet, il n'a pas été possible de développer le capital relationnel, d'établir et de contrôler des éléments de référence, de faire un bilan du travail ni de créer une culture d'évaluation par les pairs du travail des partenaires.

Il importe que le partenaire chef de file se montre plus exigeant dans les activités qu'il réalise dans ce type de projet Fast Track, car il doit jouer le rôle d'animateur des activités, fixer et contrôler les échéances, et diffuser les résultats à tous les partenaires. Le rôle et l'engagement de la Commission sont essentiels pour faciliter la création d'un dialogue avec les autorités de gestion, offrir l'appui d'experts dans le respect des politiques et objectifs de l'UE, fixer des étapes et mettre l'accent sur un processus axé sur les résultats, et encourager la culture de l'évaluation par les pairs.

MILE: Managing migration and Integration at local Level - Cities and Regions (La gestion des migrants et l'intégration au niveau local - Villes et Régions)

S'appuyant sur l'expérience acquise avec le projet UDIEX-ALEP, le réseau MILE s'intéresse, lui, aux questions de migration et d'intégration; son rôle est d'aider les villes partenaires à élaborer et identifier des



Investissements dans l'infrastructure, route reliant Riga à la Russie, Estonie.

propositions de projet de bonne pratique susceptibles de recevoir un financement au titre du FEDER, du FSE ou de toute autre source de financement communautaire ou national.

Le partenariat a réuni 10 villes et 10 autorités de gestion réparties dans sept pays européens, appartenant à des régions concernés par l'objectif «convergence» et l'objectif «compétitivité régionale et emploi»; il s'agit des villes suivantes: Venise - partenaire chef de file - et Turin (Italie), District de Charlois à Rotterdam (Pays-Bas), Vantaa (Finlande), Timisoara (Roumanie), Komotini et Nea Alikarnassos (Grèce), Amadora (Portugal), Séville et Herrera de los Navarros (Espagne).

Un exercice de cartographie a été entrepris tant au niveau de l'Union européenne qu'au niveau des villes/régions, afin de fournir aux partenaires un aperçu de l'évolution de la politique en matière d'immigration et d'intégration, et d'identifier également les besoins spécifiques des villes dans ces domaines, de même que les possibilités de financement par le biais des programmes FEDER et FSE. L'analyse de la cartographie locale a permis d'identifier quatre thèmes sous-jacents: la création d'entreprises en faveur des minorités ethniques, l'inclusion active sur le marché du travail, la diversité culturelle et l'accès aux services éducation, santé et logement.

L'approche méthodologique proposée par le réseau pilote se base sur la création d'un groupe formation action (Action Learning Set - ALS) pour chaque thème sous-jacent. L'ALS est un programme d'échanges transnationale réunissant plus de 90 acteurs clés de 10 villes et à leurs autorités de gestion, lequel s'articule autour d'un premier atelier d'échanges, suivi par l'élaboration d'un plan d'action spécifique, et enfin d'un atelier de clôture au cours duquel est présenté un bilan des résultats. La durée d'existence d'un ALS est fixée à 5 6 et il est essentiel qu'il garantisse la diffusion des résultats aux niveaux local et communautaire.



Nouveau tram dans le centre de la ville, Valence, Espagne.

Bilan: Les changements démographiques liés à la croissance des flux migratoires ont un impact manifeste sur toutes les villes partenaires et il convient d'élaborer des réponses plus intégrées aux niveaux local, régional et communautaire. Les cadres politique et législatif sont définis au niveau national; or, l'impact se manifeste au niveau local/régional. Il est indispensable de renforcer les capacités d'action des acteurs locaux et régionaux pour garantir une intégration plus efficace. L'approche accélérée offre aux acteurs clés une piste dans le sens d'un renforcement de ces capacités.

Le volet accéléré a permis d'établir pour la première fois un lien de communication direct entre le secrétariat URBACT, la Commission et le partenaire chef de file. Il s'agit là d'un aspect crucial qui a contribué à définir une structure claire du projet pilote dans ses deux phases et à générer un engagement plus conséquent dans le projet.

L'instauration d'un partenariat avec les autorités de gestion ainsi que les villes et les régions partenaires a débouché sur un travail de mise au point de plans d'action locaux, avec à la clé une plus large appropriation et une meilleure prise en compte des besoins locaux/régionaux identifiés. Ce processus a également permis de mettre en lumière les possibilités et le cadre offerts par les programmes opérationnels du FEDER et du FSE, ainsi que d'autres programmes communautaires.

URBAMECO: Creating Competitiveness & Social Cohesion in Deprived Urban Areas (Créer la compétitivité et la cohésion sociale dans les quartiers urbains défavorisés)

S'appuyant sur l'expérience acquise avec le projet REGENERA, le réseau URBAMECO a réuni des partenaires des pays suivants: France, Grèce,

Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Suède. Dans chacune des régions et villes participantes, il existe des zones urbaines défavorisées pour lesquelles une régénération intégrée et durable s'impose.

Les partenaires URBAMECO ont conçu une approche innovante qui associe objectifs de compétitivité et cohésion au niveau d'un quartier. Pour chaque ville et ses régions avoisinantes, dans une première étape, il convient de mener une étude de marché afin d'identifier les secteurs et les potentiels de croissance. La deuxième étape consiste à réaliser une analyse structurée visant à déterminer les éléments présentant un potentiel de croissance réalisable dans les zones cible du projet. Les plans d'action locaux sont ensuite élaborés pour une mise au point des perspectives – une stratégie de conversion du potentiel de croissance régional et local en véritables stimulants de croissance en faveur des zones urbaines défavorisées.

Les objectifs de cette approche sont de nouvelles opportunités d'emploi, des revenus supérieurs et davantage d'argent qui circule dans les zones cible du projet, contribuant ainsi à la réintégration fonctionnelle de ces zones et de leurs populations dans la vie économique des villes et de leurs régions avoisinantes.

Le travail de chaque autorité de gestion et ville participante bénéficie d'un appui grâce à une formation internationale (étude de marché) et à un encadrement (élaboration de plans d'action et de stratégies d'action intégrées) et débouchera sur de nouvelles approches stratégiques innovantes applicables ensuite à toutes les villes et régions participantes.

Bilan: La gouvernance à niveaux multiples a généré une véritable valeur ajoutée pour le travail du réseau pilote Fast Track URBAMECO. Quant aux partenaires du réseau, l'étroite collaboration entre les villes et les autorités de gestion régionales et/ou nationales responsables, associée à l'engagement des services de la Commission, se sont révélés décisifs dans le processus accéléré. Les partenaires sont très optimistes quant de la capacité des plans d'action locaux à relier des projets de mise en œuvre élaborés conjointement à des possibilités de financement dans le cadre de programmes communautaires relevant des Fonds structurels.

En outre, lier l'expérience aux niveaux local et régional à la politique européenne de développement devrait avoir un impact positif sur les générations d'actions, actuelle et future, qui relèvent des Fonds structurels.

Les partenaires reconnaissent qu'au cours du processus les villes doivent veiller à une participation permanente des autorités de gestion; il faut éviter que les plans d'action locaux finalisés soient présentés aux autorités de gestion une fois le processus achevé. Parallèlement, il importe que les autorités de gestion intègrent les personnes adéquates pour ce travail, à savoir des responsables en charge des thèmes ou du programme concernés. Les partenaires du réseau seraient également favorables à une direction conjointe de la ville partenaire chef de file et de son autorité de gestion, pour montrer qu'il s'agit bien d'une approche conjointe et de faciliter la participation d'autres autorités de gestion aux réseaux.

Prix RegioStars 2008



M^{me} Hübner a lancé RegioStars 2008 en mars 2007 lors de la première conférence annuelle de printemps de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique». À l'époque, elle explique que le principal objectif de RegioStars 2008 est d'identifier des bonnes pratiques innovantes en matière de développement régional, dans les 268 régions que compte l'UE. Il s'agit de mettre en évidence des projets innovants qui pourraient intéresser et inspirer d'autres régions. RegioStars 2008 avait pour thèmes «Économies régionales basées sur la connaissance et l'innovation technologique» et «Développement économique durable».

Au total, 71 projets éligibles ont été présentés par 18 États membres. Ces projets ont été examinés par la DG «Politique régionale» et le jury de RegioStars qui en ont finalement retenu 26. La DG «Politique régionale» a travaillé sur ces 26 projets afin de produire des analyses de cas qui figureront sur le site web Info regio. Une description succincte des projets retenus est fournie ci-après.

Les prix RegioStars 2009 seront lancés lors de cette conférence. Pour de plus amples informations sur les thèmes et les critères d'éligibilité, veuillez consulter le site web à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperation/interregional/ecochange/regiostars_fr.cfm?nmenu=4

EnergiekompetenzPLUS - Centre de compétence des énergies de Böbingen/Reims

Bade-Wurtemberg, Allemagne

L'objectif du projet EnergiekompetenzPLUS est d'apporter aux citoyens et aux entreprises de la région des techniques de construction économes en énergie grâce à une maison témoin, pour démontrer l'innovation à des fins résidentielles et commerciales dans les techniques économes en ressources favorisant une consommation d'énergie moindre. Le projet a également créé un réseau de coopération d'entreprises ainsi qu'un centre de formation qui accueille artisans et architectes.

Dispositif flottant autonome de désalinisation écologique et efficace

Grèce

Il s'agit d'une plateforme flottante située dans la mer Égée qui utilise l'énergie provenant de sources renouvelables pour produire de l'eau potable aux populations des îles à partir de l'eau de mer. L'énergie nécessaire à la désalinisation de l'eau de mer est fournie par un aérogénérateur et un système photovoltaïque.

Optimisation de la centrale hydroélectrique de Socorridos

Région autonome de Madère, Portugal

Ce projet se base sur l'optimisation de la centrale hydroélectrique de Socorridos en service depuis 1995, grâce à sa transformation en un système réversible pour lui permettre de tirer parti de la capacité électrique (3x8 MW) à toute époque de l'année, quel que soit le niveau des précipitations. L'avantage de ce système est que les pertes sont moindres et la fiabilité dans les deux systèmes (eau et énergie) plus grande; il contribue, en outre, à l'installation d'énergie renouvelable supplémentaire.

SmartLIFE

INTERREG III B Mer du Nord - Cambridgeshire - Royaume-Uni (partenaire chef de file), Malmö - Suède, Hambourg - Allemagne

SmartLIFE a vu la création de centres de formation, la mise en valeur de projets et la réalisation de recherches intensives dans les techniques de construction basées sur les meilleures pratiques, l'objectif étant de proposer des logements abordables, énergétiquement performants et écologiquement durables dans les trois régions.

ENERGIVIE

Alsace, France

ENERGIVIE stimule la demande d'équipements utilisant les énergies renouvelables, grâce à une vaste campagne de communication et des services de conseil destinés aux autorités locales. Ce projet contribue aussi à rehausser la qualité de l'offre dans la région (par exemple, en améliorant les compétences professionnelles et en préparant les futurs professionnels des secteurs de l'énergie solaire, de l'énergie du bois et de la construction), à réaliser des expériences (par exemple, des bâtiments à faible consommation d'énergie à Mulhouse) et des études (les biocarburants, le biogaz, l'énergie géothermique).

Le projet du progrès (Advance Project)

Londres, Royaume-Uni

Advance project a offert des orientations détaillées et des services de soutien à des PME des différentes zones de Londres relevant de l'objectif 2, dans le domaine de la mise en œuvre des technologies environnementales, associant innovation et environnement et soutenant la croissance des PME grâce à des améliorations dans les produits, la production, et la performance environnementale.

Arcelor-Mittal

Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Ce projet devait contribuer à une réduction notable des émissions atmosphériques provenant des installations d'Arcelor-Mittal situées à Fos-sur-Mer avec l'application de technologies innovantes visant à remplacer l'incinération des effluents d'ammoniacque par la désulfuration et à opérer un dépoussiérage du minerai de fer.

Øresund Région des sciences – Collaboration transfrontalière triple hélice

INTERREG – Øresund Suède (partenaire chef de file) et Danemark

Le projet s'articule autour de plateformes d'innovation qui génèrent des liens entre 14 universités, autorités régionales et entreprises dans la région d'Øresund, zone frontalière du Danemark et de la Suède, dans des compétences clés identifiées. Ces plateformes sont établies dans les domaines suivants: sciences du vivant, environnement, TIC, sciences alimentaires, logistique, nano, divertissement numérique et sciences humaines.

DIALOGUES (intégrer Nexxus)

Écosse occidentale – Royaume-Uni

Ce projet ambitionne la création d'opportunités d'emploi de haute qualité et des dispositifs de coopération possédant des liens privilégiés avec le système éducatif. Il vise à accroître les activités d'investissement en R&D et dans le domaine de la biotechnologie en s'efforçant de lier la base de recherche avec les PME et d'encourager les universitaires à collaborer avec les PME.

Cluster Eco-construction

Province de Namur, Belgique

La stratégie de développement dans le secteur de l'éco construction, initiée en 2002 dans la région de Namur, visait à s'étendre rapidement à l'ensemble de la Wallonie. Le groupe gère les échanges d'expériences et les partenariats entre entreprises, et met sur pied des propositions concernant des projets, des investissements et la politique de promotion. Le projet a permis d'accélérer les tendances du marché de l'éco-construction en Wallonie et dans d'autres régions européennes.

Système d'innovation régional

Haute-Autriche

L'objectif de ce programme Actions innovatrices était de renforcer le développement du système régional de soutien à l'innovation en créant des réseaux intersectoriels destinés aux entreprises et aux acteurs publics des groupes existants. Le programme a réuni des parties intéressées issues du secteur public et du secteur privé, et des universitaires, pour participer aux réseaux et mener des projets pilotes dans les ressources humaines, recherche & innovation technologique, la logistique et design & media.

Mobient

Région d'Oulu, Finlande

L'objectif de Mobient était de favoriser la mise en réseau de PME de contenu et médiatiques, et à offrir de petits financements destinés à projets pilotes de production et de marketing. Le projet a soutenu le développement de produits, des activités de marketing, de commercialisation et de distribution de produits médias numériques, les services de conseil et des formations aux PME, ainsi que l'utilisation des droits de la propriété intellectuelle. Les PME ont bénéficié d'une assistance dans le cadre de projets de développement de produits et de marketing, et de services de mise en réseau.

OpTIC Technium (Centre de technologie optronique et incubateur)

Pays de Galles, Royaume-Uni

Ce projet vise à développer les entreprises existantes et à attirer l'investissement interne pour renforcer le groupe d'optoélectronique qui existe dans la région et ainsi de créer des opportunités d'emploi de haute qualité. OpTIC Technium offre soutien et assistance aux jeunes pousses, des services d'incubateurs d'entreprises dispensés aux toutes nouvelles entreprises ou aux entreprises relocalisées et un centre de technologie voué à l'innovation de nouveaux produits et procédés dans le domaine de l'optoélectronique.

Forum régional d'entreprises sur la logistique

INTERREG – Émilie-Romagne (partenaire chef de file)

Italie

Ce forum est une interface public-privé entre les acteurs publics pertinents aux niveaux local, provincial et régional, les entreprises de production et de transport ainsi que les universités, avec à la clé l'élaboration de meilleures politiques et la promotion de l'innovation dans les transports et la logistique. Son ambition est de favoriser la coopération verticale et horizontale entre les entreprises, afin de rationaliser et de grouper leur demande en ce qui concerne les services de transport et de logistique, réduisant ainsi les coûts de transport, la pollution et la congestion du trafic.

TECHNOFIT PRO 2005

Styrie, Autriche

Ciblant un groupe spécifique - PME dans des zones périphériques de Styrie ayant moins d'expérience avec les partenariats de R&D -, ce projet entend soutenir l'innovation et initier des projets pilote de PME dans les nouvelles sciences. Les partenaires du projet TECHNOFIT PRO (représentant les quatre plus grands instituts de recherche de Styrie) y sont parvenus grâce à des événements de sensibilisation, des audits de base, réunions «de dernière minute» avec des experts universitaires et en initiant de nouveaux projets en utilisant des systèmes de financement de R&D existants.

Système internet intégré

Norra Norrland, Suède

Le projet EIS (Embedded Internet System) concerne la production de produits intelligents par l'ajout de capacités informatiques et de possibilités de communication via internet. Cela signifie que par l'intégration de cette technologie dans n'importe quel produit, il est possible d'évaluer et de recevoir des informations ou de surveiller des systèmes à distance via le web.

CeRDT

Province de Hainaut, Belgique

Le Centre de Promotion de la R&D et de Valorisation des Technologies en Hainaut a été lancé pour aider les PME (de tous les secteurs) dans la région à innover et/ou à améliorer leurs produits, services et méthodes. Au cours de la période 2002–2007, près de 700 PME ont bénéficié d'un soutien individuel de la part du CeRDT, 415 entreprises ayant présenté un ou plusieurs projets.

HySy Vision

Piémont, Italie

L'ambition du projet HySy Vision était de soutenir la création et le renforcement de la chaîne de l'hydrogène dans la région du Piémont. Le projet a décomposé la chaîne de l'hydrogène en ses diverses composantes et a examiné les PME dans la région ayant les capacités pour produire ou d'innover. Des projets pilotes couronnés de succès ont été menés avec les PME et les partenaires du projet.

Centre de compétence de simulation de systèmes d'ailes et de contrôle par soufflerie – CCTS

Schleswig-Holstein, Allemagne

Ce projet se concentrait sur le développement d'un procédé de recherche en aérodynamique et d'optimisation des systèmes d'ailes (par exemple, les éoliennes ou les voiles de voiliers) dans des courants naturels dus aux vents. L'un des principaux produits du projet était la conception et la construction d'une nouvelle soufflerie rotative pour tester les voiliers et d'autres systèmes vent.

Assistant d'innovation

Basse-Autriche

La région de Basse Autriche a conduit un projet dont l'objet est d'encourager les PME à recruter de jeunes diplômés afin de renforcer leurs compétences technologiques et d'innovation. Ce projet ciblait les petites PME et celles situées en zone rurale, et consistait à apporter un soutien prenant la forme d'un assistant en innovation en vue de travailler sur un projet d'innovation spécifique.

EnviroINNOVATE

Midlands de l'Ouest, Royaume-Uni

EnviroINNOVATE est à l'origine d'une mise en relation positive entre les ressources d'innovation universitaires et le parc régional des PME dans le domaine en plein essor des technologies de l'environnement. Des PME ont pu accéder à une expertise spécifique en vue de développer des produits innovants. Le programme a assisté 116 entreprises et a soutenu la régénération économique de l'industrie dans cette région.

Centre pour le transfert des technologies (CTT) à Torun

Kujavie-Poméranie, Pologne

Ce projet s'est penché sur les problèmes liés à l'insuffisance des performances des PME dans le domaine des nouvelles technologies, à la gestion médiocre et la main d'œuvre sous qualifiée. L'objectif était de fournir aux entrepreneurs des espaces de bureau, technologiques et industriels de haute qualité qui soient abordables et d'établir une coopération continue avec les instituts d'enseignement supérieur de la région.

Centre incubateur technologique

Basse-Silésie, Pologne

Ce projet avait comme principal objectif de stimuler l'industrie des technologies avancées. Il s'agissait d'aider à accroître le transfert des nouvelles technologies vers des unités commerciales nouvellement établies, de commercialiser les résultats de la recherche scientifique et de soutenir les entités régionales de promotion de l'innovation.

EpiCentre (Centre technologique électronique, de production et d'innovation)

INTERREG, Irlande du Nord (partenaire chef de file) -

Royaume-Uni

EpiCentre vise à créer des capacités pour le transfert de l'innovation et des technologies dans la région transfrontalière du nord-ouest de l'Irlande. Le centre se concentre sur le développement d'une base de recherche industrielle solide grâce à l'intégration des capacités existantes dans les trois établissements d'enseignement au niveau tertiaire.

Quand technologies et opportunités se rencontrent (MATEO)

INTERREG – Catalogne – Espagne (partenaire chef de file),

Brabant du Nord - Hollande, Lombardie – Italie,

Bohême du Sud Ouest – République Tchèque

Le principal objectif du projet MATEO était d'élaborer et de mettre en œuvre des actions de coopération ciblées qui stimulent l'innovation régionale grâce à une étroite coopération entre les entités des quatre régions participantes. Les huit thèmes spécifiques de ces actions ciblées portaient sur les aliments, la biotechnologie, l'aérospatial, les matériaux avancés, les technologies pharmaceutiques et médicales, la mécatronique, les énergies renouvelables, et les technologies procédés & production.

Centres pour la coopération industrielle (CIC)

Yorkshire et Humber, Royaume-Uni

Ce projet a été créé pour aider les entreprises à exploiter le potentiel intellectuel et l'expertise technique des universités régionales. Les CIC facilitent le transfert des compétences et des technologies que recèlent les universités vers les entreprises, petites et grandes, ce qui permet de rehausser les niveaux d'innovation industrielle et en recherche & développement.

Les régions, actrices du changement économique, 2008

Partager l'excellence

L'initiative «Les régions, actrices du changement économique» entend contribuer à relever les principaux défis auxquels l'Europe est confrontée. Il s'agit notamment de lier plus solidement l'échange des meilleures pratiques issues des programmes européens de mise en réseau (INTERREG IV C et URBACT II) à la mise en œuvre des programmes opérationnels nationaux et régionaux financés par les instruments de cohésion de l'Union européenne. À cette fin, l'initiative «Les régions, actrices du changement économique» introduit les quatre nouveautés suivantes: identification de thèmes prioritaires centrés sur l'agenda de Lisbonne, établissement d'une passerelle entre les programmes clés et les réseaux thématiques, renforcement des efforts communs de communication et lancement d'un volet accéléré par le biais duquel la Commission apportera son expertise à différents réseaux.

La présente brochure s'inscrit dans le cadre des travaux de la Commission autour de l'axe «communication» précité – plus précisément la deuxième conférence annuelle de printemps sur le thème «Les régions, actrices du changement économique». Plus de 500 participants de régions de toute l'Europe s'y retrouveront pour examiner comment la politique régionale européenne peut aider les régions à faire fond sur leurs expériences et enseignements réciproques et à traduire les produits des réseaux en mesures concrètes par le biais des programmes généraux. Elle décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative «Les régions, actrices du changement économique 2007» et inclut une présentation succincte des vingt-six candidats sélectionnés pour les Prix «RegioStars» 2008, qui seront décernés au cours de la conférence.

Inforegio

Consultez le site web Inforegio pour un aperçu de la politique régionale de l'UE:

http://ec.europa.eu/regional_policy/
regio-info@ec.europa.eu



Office des publications
Publications.europa.eu

ISBN 978-92-79-08091-3



9 789279 080913